

OTTAWA, November 26, 2007 – The Supreme Court of Canada issued the following press release today:

The Right Honourable Antonio Lamer, formerly a justice and Chief Justice of the Supreme Court of Canada, passed away in Ottawa on November 24, 2007 after a prolonged illness. Born in Montreal, Quebec, Chief Justice Lamer served in the Royal Canadian Artillery and in the Canadian Intelligence Corps. In 1956, he graduated in law from the Université de Montréal. The following year, he was called to the Bar of Quebec. He practised law at the firm of Cutler, Lamer, Bellemare and Associates and was a full professor in the Faculty of Law, Université de Montréal. In 1969, Chief Justice Lamer was appointed to the Quebec Superior Court. In 1978, he was elevated to the Quebec Court of Appeal.

Appointed to the Supreme Court of Canada in 1980, Antonio Lamer was named the 16<sup>th</sup> Chief Justice of Canada in 1990. He retired from the Court in 2000.

Chief Justice Beverley McLachlin, on behalf of the members of the Supreme Court of Canada, mourned Chief Justice Lamer's passing, "Antonio Lamer was an eminent jurist, and a fierce defender of the independence of the judiciary. He served as a justice of the Supreme Court of Canada and as Chief Justice of Canada during an important period of Canadian history. He was a forceful advocate for the rights enshrined in the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. His decisions left an indelible mark on both the law and Canadian society. His presence and passion for the law will be sorely missed. Members and employees of the Court extend their deepest condolences to Chief Justice Lamer's wife, the Honourable Danièle Tremblay-Lamer, and his family."

Former Chief Justice Antonio Lamer will lie in repose in the Grand Hall of the Supreme Court of Canada on Wednesday, November 28, 2007 from 2:30 p.m. to 5:00 p.m. for the public to pay their respects.

A religious ceremony will be held at the Marie-Reine-du-Monde Cathedral in Montreal on Friday, November 30, 2007 at 1:00 p.m. The family will receive visitors from 7:00 p.m. to 10:00 p.m. on Thursday, November 29, 2007, and from 9:00 a.m. to 11:30 a.m. on Friday, November 30, 2007, at the Centre funéraire Côte-des-Neiges, 4525 Chemin de la Côte-des-Neiges, in Montreal.

A private memorial ceremony by invitation only will be held at the Supreme Court of Canada on Monday, December 3, 2007 at 3:00 p.m.

Reference: Jill Copeland  
Executive Legal Officer  
(613) 996-9296  
copelandj@scc-csc.gc.ca

---

OTTAWA, le 26 novembre 2007 – La Cour suprême du Canada a émis aujourd'hui le communiqué de presse qui suit :

Le très honorable Antonio Lamer, ancien juge puîné et Juge en chef de la Cour suprême du Canada, est décédé à Ottawa, le 24 novembre 2007, des suites d'une longue maladie. Né à Montréal (Québec), le juge en chef Lamer a servi dans les rangs de l'Artillerie royale canadienne et au sein du Service canadien des renseignements. En 1956, il a obtenu un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal. L'année suivante, il a été admis au Barreau du Québec. Il a exercé le droit au cabinet Cutler, Lamer, Bellemare et Associés et a été professeur agrégé à la faculté de droit de l'Université de Montréal. Le juge en chef Lamer a été nommé à la Cour supérieure du Québec en 1969, puis à la Cour d'appel du Québec en 1978.

Nommé juge à la Cour suprême du Canada en 1980, Antonio Lamer est devenu le 16<sup>e</sup> Juge en chef du Canada en 1990. Il a quitté la Cour en 2000.

C'est avec tristesse que la juge en chef Beverley McLachlin a annoncé, au nom des juges de la Cour suprême du Canada, le décès du juge en chef Lamer : « Antonio Lamer était un éminent juriste et un fervent protecteur de l'indépendance de la magistrature. Il a exercé les fonctions de juge à la Cour suprême du Canada et de Juge en chef du Canada au cours d'une période importante de l'histoire du Canada. Il était un ardent défenseur des droits consacrés dans la *Charte canadienne des droits et libertés*. Ses décisions ont marqué à jamais le droit et la société canadienne. Sa présence et sa passion pour le droit nous manqueront énormément. Les juges et les employés de la Cour tiennent à exprimer leurs plus sincères condoléances à l'épouse du juge en chef Lamer, l'honorable Danièle Tremblay-Lamer, ainsi qu'à sa famille. »

L'ancien juge en chef Antonio Lamer sera exposé en chapelle ardente dans le hall d'honneur de la Cour suprême du Canada, le mercredi 28 novembre 2007, à compter de 14 h 30 jusqu'à 17 h, et le public pourra alors lui rendre un dernier hommage.

La cérémonie religieuse aura lieu à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, à Montréal, le vendredi 30 novembre, 2007 à 13 h. La famille recevra des visites de 19 h à 22 h le jeudi 29 novembre 2007 et de 9 h à 11 h 30 le vendredi 30 novembre 2007 au centre funéraire Côte-des-Neiges, 4525, Chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal.

Une cérémonie commémorative privée, réservée aux personnes invitées, aura lieu à la Cour suprême du Canada le lundi 3 décembre 2007, à 15 h.

Source: Jill Copeland  
Adjointe exécutive juridique  
(613) 996-9296  
copelandj@scc-csc.gc.ca

---